CE MONDE QUI BOUGE

José Luis Borgès, le Portugal, la Pologne et Israël

Par Hassane Zerrouky

Commençons ce parcours de l'actualité par la littérature. Dans le numéro du *Courrier international* de la semaine passée, je suis tombé sur un article relatant l'histoire de deux employés de la Bibliothèque nationale de Buenos Aires en Argentine, Laura Rosato (46 ans) et Germàn Alvarez (37 ans). Deux employés curieux, sans formation universitaire, passionnés et sans ego surmultiplié comme on en voit sur les réseaux sociaux ou sur les plateaux télé, de vrais détectives littéraires, qui ont sauvé de l'oubli un millier d'ouvrages annotés par le grand écrivain argentin Jose Luis Borges. Les ouvrages et notes manuscrites dormaient dans les sous-sol de la bibliothèque. «Nous nous sommes mis à lire par-dessus l'épaule de Borges», explique Laura Rosato.

Après ce petit détour – clin d'œil au Salon du livre d'Alger – place à la géopolitique. Je commencerai par le Portugal où le chef de l'Etat portugais Anibal Cavaco Silva s'est livré à un vrai déni de démocratie. Jugez-en. Bien que la gauche – Parti socialiste, Bloc de gauche et Parti communiste – ait remporté dimanche dernier les élections législatives (121 sièges sur 220), le chef de l'Etat portugais a choisi de nommer le chef de la droite, pourtant battu lors de ce scrutin, Pedro Passos Coelh, comme Premier ministre pour former le gouvernement. Et ce, afin d'empêcher Antonio Costa, chef du Parti socialiste, de former un gouvernement d'union avec les deux autres partis de la gauche portugaise sous prétexte de faire éviter au Portugal la mésaventure de la Grèce. La suite ? Eh bien, la gauche portugaise, qui dispose de la majorité absolue, va faire tomber le gouvernement de droite. Poursuivons. En Pologne, pays qui vit grâce aux fonds structuraux européens – Varsovie a bénéficié de 81 milliards d'euros de fonds européens sur la période 2007-2013 en vue d'accroître la croissance et d'accélérer son rattrapage économique – c'est en jouant sur la peur d'une arrivée massive de réfugiés syriens présentés comme de potentiels terroristes et une politique antirusse à fleur de peau, avec en toile de fond des promesses d'amélioration sociale mirobolantes et l'inscription de la religion comme épreuve au bac, que le parti ultraconservateur PIS (Droit et Justice) proche de l'Eglise polonaise, a remporté les élections législatives dimanche. Le raz-de-marée en sa faveur a été tel qu'aucun candidat de gauche ou libéral n'a été élu au Parlement. Le vent de l'ultraconservatisme a fini par emporter ces libéraux polonais et les anciens de Solidarnosk que les médias occidentaux présentaient dans les années 1970-1990 comme des modèles de «résistance anticommuniste» et des champions de la liberté. Où sont-ils et que deviennent-ils aujourd'hui ? Moralité, la Pologne est en train de rejoindre le camp des pays comme la Hongrie où la droite xénophobe et raciste est aux affaires. Pour finir, Israël. Dernière diversion de Benyamin Netanyahu : ce serait le grand muphti de Jérusalem Amin Al-Husseini qui aurait soufflé à Hitler l'idée de massacrer les juifs européens. Hitler, selon Netanyahu, voulait seulement les expulser. Pourtant, chacun sait que l'Allemagne nazie avait planifié l'extermination des juifs, des tsiganes et s'apprêtait à en faire de même avec ceux que les fascistes allemands considéraient comme des «races inférieures» (Slaves, Arabes, Noirs). En bref, que dire face à ce qui n'est que de la désinformation historique visant à absoudre les nazis de leurs crimes afin de légitimer la colonisation de la Cisjordanie en présentant les Palestiniens comme de potentiels exterminateurs de juifs, et donner du grain à moudre à l'extrême-droite européenne qui cherche à réhabiliter Hitler ? Refermons ce chapitre nauséabond pour dire qu'Hitler avait envisagé l'anéantissement des juifs dès 1939 donc deux ans avant sa rencontre en novembre 1941 avec le muphti de Jérusalem. Et dès 1940, ont commencé en Pologne les premiers massacres…

Le monde bouge mais pas toujours dans le sens du progrès…

H. Z.

L'ÉDUCATION SANITAIRE EN QUESTION

Sommes-nous sales ?

C'est ce que semble dire le professeur Zoughaïlech qui revient aux fondamentaux des règles d'hygiène. Se laver les mains périodiquement est presque un vaccin contre beaucoup de pathologies infectieuses.

Photos : DR

Les intoxications alimentaires sont souvent fatales.

Le CNFPH de Constantine a organisé, hier un séminaire sur l'alimentation et les troubles alimentaires au sein des établissements spécialisés et a vu une participation active des professionnels de la santé, notamment les diététiciens, psychiatres et surtout gériatres pour débattre de la problématique quant à la prise en charge des pensionnaires desdites structures établissements, souvent handicapés.

Abderrahmane Tira, directeur de l'action sociale de la wilaya de Constantine dira dans son allocution : «Nous avons pour mission première de prendre en charge des personnes fragiles et de tous âges dans des établissements qui relèvent de notre compétence et s'agissant des risques, particulièrement alimentaires dont elles font face, nous avons le devoir de les prémunir, car les conséquences sont souvent fatales. Pour cela et à la faveur d'une nette évolution de nos capacités en ressources humaines et en équipements médicaux, nous devons faire face à cette problématique pour corriger toutes nos lacunes en matière de prise en charge efficiente de nos pensionnaires.» Un point d'une importance non négligeable quand on sait qu'au niveau de ces établissements, le manque de médecins spécialisés est une évidence, ce qui entraîne inévitablement une prise en charge approximative.

Pour sa part, le professeur Dr Zoughaïlech, épidémiologiste, insistera sur le travail qui doit se faire en amont dans la prévention de tout ordre, concernant les risques d'intoxications alimentaires dans les établissements spécialisés, il dira : «Déjà que pour agir avec des sujets dits normaux, beaucoup de lacunes sont enregistrées dans le domaine de la santé publique, que dire alors des personnes handicapées, âgées ou souffrant de pathologies spécifiques, comme la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson, où la prise en charge nécessite une présence presque ininterrompue, car ces sujets sont plus faibles, moins immunisés et donc plus exposés» et d'ajouter : «Quand bien même nous disposons de grands équipements à la pointe de la technologie, nous faisons pratiquement fausse route en occultant un aspect, pourtant simple, moins onéreux ; l'éducation sanitaire en l'occurrence et partant les gestes simples qui réduisent significativement les risques d'éventuelles intoxications».

En fait, ce dernier s'étalera longuement sur cet aspect : «Rien qu'en se lavant les mains, la réduction de ces risques est de 47%», expliquant au passage que ce simple geste, s'il venait à se généraliser tant au niveau de la cellule familiale qu'au niveau des établissements scolaires, des entreprises et même au sein des structures hospitalières, la facture sanitaire serait réduite significativement.

Pour sa part, le directeur de la DAS parlera de la formation des médecins qui fait, selon lui, défaut, car les établissements relevant de son autorité accusent un déficit criant en spécialistes comme le souligne le professeur Semra, membre du conseil de l'Ordre des médecins de Constantine : «Lorsque j'ai eu à ausculter un enfant handicapé moteur, souffrant d'une sévère malnutrition, présentant une anatomie des plus frêles, j'ai eu du mal à le faire tant sa situation était à la limite du désespoir.»

Sur un autre registre, l'accent a été mis sur le rôle des intendants en matière de gestion de ces établissements, notamment dans les réfectoires, les cuisines et la conservation des produits alimentaires, un autre déficit dans cette ressource humaine qui n'est pas sans conséquence sur les pensionnaires de ces derniers. La formation qui est toujours mise en cause pour tout type de catégorie de travailleurs, doit interpeller les responsables à un haut niveau, car depuis cette coupure, tous les établissements scolaires ou spécialisés souffrent de ce manque et quoi qu'on fasse, y compris avec les meilleurs équipements, si les compétences ne sont pas au rendez-vous, les résultats seront tout aussi médiocres et la facture n'en sera que plus salée.

Le ministère de la Santé publique et de la Réforme hospitalière doit se pencher sérieusement sur le travail en amont, qui semble être relégué au second plan.

N. Benouar

DÉCÈS DUS À L'INHALATION DU MONOXYDE DE CARBONE

Par la faute de ces «petits» gestes fatals

Nous sommes aux portes de l'hiver et le fléau des décès dus à l'inhalation du monoxyde de carbone hante d'ores et déjà les esprits.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Surtout que déjà, pas plus tard que lundi dernier, deux membres d'une même famille ont péri. L'occasion pour la Direction générale de la Protection civile, en étroite collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs, de lancer une grande opération de sensibilisation à l'échelle nationale qui s'étalera le long de la saison hivernale.

Avec comme objectif, comme l'a souligné, hier, le colonel Farouk Achour, directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, au forum du quotidien *El Moudjahid*, de réduire au maximum le macabre bilan.

Un bilan qui était de 161 décès l'année dernière, soit une nette régression puisqu'elles étaient l'année d'avant, 208 personnes à périr du fléau, pour la plupart issues de mêmes familles. Cette campagne touchera notamment les nouveaux quartiers connectés au réseau du gaz naturel de même que les cités nouvellement habitées.

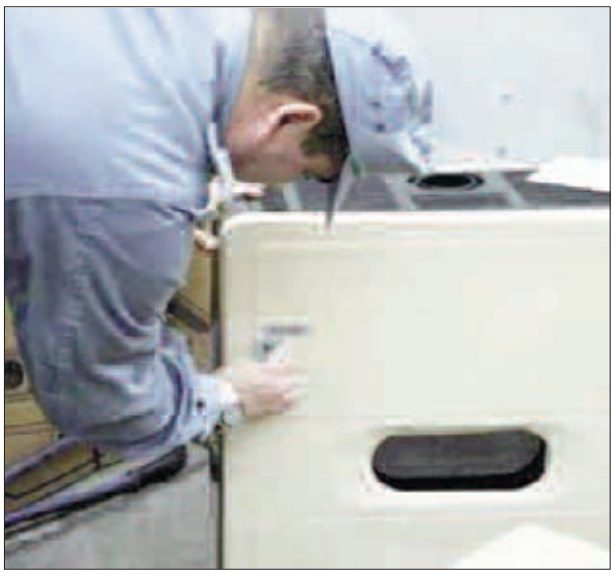

La prudence est de mise.

Aussi bien pour le colonel Farouk Achour que pour le Dr Habbi Karim, médecin commandant de la Protection civile, presque tous les cas d'intoxication au monoxyde de carbone auraient pu être évités si les victimes, celles décédées et celles sauvées, avaient fait l'économie de ces petits et simples gestes, comportements et réflexes de prévention.

Comme par exemple, prendre le soin d'aérer son habitation pour une bonne ventilation et donc une bonne combustion, vérifier régulièrement que l'évacuateur des rejets du CO_2 n'est pas obstrué.

Ceci en sus de ne pas confier l'installation de son chauffe-eau ou de son chauffage à «n'importe qui», souci d'économie oblige, mission incombant exclusivement, insiste le duo de la Protection civile, à des professionnels. Sans oublier, bien entendu, la nature de l'appareil de chauffage à acquérir qui doit comporter, souligne, pour sa part, Sami Kolli, directeur de la qualité et de la consommation au ministère du Commerce, l'indispensable «marquage» à même de s'assurer de la traçabilité du produit.

A ce sujet, Kolli fera part d'un cadre réglementaire technique inspiré des normes internationales applicables l'année prochaine de même qu'un laboratoire d'essai vers la fin 2016. Autre précaution à prendre quand un drame survient, ne jamais s'empresser de s'improviser pompier au risque de mettre sa propre vie en danger. Il faut juste se contenter d'alerter au plus vite l'unité de la Protection civile la plus proche et aérer, si possible, les lieux.

M. K.